



⇒ Communiqué de presse Vendredi 20 janvier 2012

L'Etat renonce à l'ENS Cachan Pour Bernard Pouliquen, vice-président du Conseil régional, l'Etat renie sa parole

Après la décision de l'Etat de renoncer à faire de l'antenne de l'ENS Cachan à Bruz, une école normale supérieure de plein exercice, Bernard Pouliquen, vice-président du Conseil régional chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, s'indigne : « l'Etat, une fois de plus, fait marche arrière et renie ses engagements. Non seulement, au mépris du fait régional, mais aussi du développement de l'enseignement supérieur en général ».

La volonté de l'Etat, annoncé en 2009, avait été confirmée en juillet 2010 par le ministère : le contrat, signé avec l'établissement, prévoyait la création de l'ENS de Rennes à compter du 1er janvier 2012. Le projet, sur les plans pédagogiques et scientifiques, impliquait dans un premier temps, l'ouverture d'un nouveau département « sciences de l'environnement », et par la suite une autre spécialisation dans le domaine des arts numériques.

« *Un projet ambitieux pour Rennes et la Bretagne* », souligne Bernard Pouliquen, « *qui associait les universités Rennaises, de même que les collectivités qui s'étaient engagées à apporter un soutien financier au projet. Au-delà de l'affront fait aux partenaires locaux* », regrette le vice-président, « *cette attitude de l'Etat est emblématique de la paupérisation croissante des établissements d'enseignement supérieur* ».

Contacts : Odile Bruley - Caroline Deghorain - Adriana Pigeon

Accueil presse : 02 99 27 13 54 - presse@region-bretagne.fr
www.bretagne.fr